



SÉCURITÉ, UN DÉLITEMENT INACCEPTABLE !

**Le 10 octobre 2017,
2 accidents graves ont
eu lieu dans le
département de la
Nièvre concernant des
salariés d'entreprises
extérieures.**

Le premier accident a concerné un salarié de l'entreprise ETF qui s'est fait sectionner le pied par son collègue lors d'un chantier de débroussaillage.

Le deuxième est survenu en soirée du 10 octobre sur la ligne de Moret à Lyon : le train commercial 5919 Paris Nevers a heurté un engin de travaux d'une entreprise sous-traitante qui se trouvait aux abords de la voie sans avoir reçu les autorisations réglementaires de sécurité. Le conducteur de la pelle s'en est sorti sans trop de dommages apparents et aucun blessé parmi les voyageurs n'est à déplorer. La veille, sur ce même train commercial, un accident a été évité de peu.

En l'espace de deux semaines, nous recensons pas moins de 5 incidents ou accidents importants sur notre réseau ferré dont un « déshuntage » sur la « Virgule de Sablé » (le train invisible pour les installations de sécurité).

Les évènements graves en termes de sécurité ferroviaire se multiplient depuis de nombreux mois sans que la direction du Groupe Public Ferroviaire ne prenne véritablement la mesure de la gravité de la situation.

Après avoir banalisé les retards et les suppressions de trains, la direction de la SNCF banalise l'abaissement du niveau de sécurité au nom de la réduction des coûts avec son lot de suppressions d'emplois et d'externalisations de la production.

La réforme du ferroviaire en 2014 qui devait tout réunifier, creuse finalement un peu plus le fossé entre tous les cheminots de la SNCF. Les dirigeants l'ont bien compris : le management, les moyens, les textes et même la philosophie de la sécurité, sont différents d'un EPIC à un autre, d'une activité à une autre et d'une entreprise à une autre.

Pour la Fédération CGT des cheminots, sans réelle unification du système ferroviaire, le management de la sécurité ne peut être efficace. La sécurité est essentielle et doit être la priorité au-delà de toute autre considération.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
Cédric ROBERT
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

